

Date : 26/03/13

400.000 normes en France : "Il faut laisser une marge d'interprétation"



INTERVIEW. Alors qu'un rapport sur l'inflation des normes a été rendu mardi au Premier ministre, **Jean - Claude Boulard**, co-auteur du rapport, estime que le problème vient davantage de la rigidité des normes que de leur nombre.

Le **maire du Mans Jean - Claude Boulard** et le sénateur Alain Lambert, président du Conseil général de l'Orne, ont rendu ce mardi à Jean-Marc Ayrault un rapport intitulé "Mission de lutte contre l'inflation normative", commandé par Matignon.

MYTF1News. Quelle sont les conclusions de votre rapport ?

Jean - Claude Boulard. Il y a 400.00 normes recensées aujourd'hui en France. Il faut savoir que la dernière abrogation de normes remonte au 4 juillet ... 1789. Depuis, on ne fait

a Évaluation du site

Le site de TF1 diffuse une actualité généraliste rapportée des rédactions de LCI et TF1, intègre des rubriques Sports (avec Eurosport.fr), Mobiles et consacre des pages aux événements culturels.

Cible
Grand Public

Dynamisme* : 197

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

qu'accumuler. Mais il faut être lucide : en supprimer 30 ou 40 ne va pas bouleverser l'ordre des choses. Plus que l'excès de normes, c'est donc l'excès dans leur application qu'il faut combattre. Il faut un outil qui permettent de les traiter toutes en les assouplissant. Nous proposons donc de créer l'IFN, l'interprétation facilitatrice des normes. Autrement dit, un outil qui laisse une marge d'interprétation pour chaque norme. Et quand l'une d'elles est trop rigide, il faut introduire un dispositif qui permette de l'adapter.

MYTF1News. Avec le sénateur Alain Lambert, vous avez considéré votre mission comme "une chasse aux normes absurdes". Avez-vous des exemples ?

J-C. B. Oui, nous avons même établi un podium. Notre palme revient aux décret et arrêté qui fixent les menus des cantines. Plutôt que de demander des menus équilibrés et adaptés et de faire confiance, les textes fixent des recommandations qui vont jusqu'à préciser la quantité d'œuf dur qu'il faut servir par jour et par âge. En numéro deux il y a le décret qui oblige à mesurer la qualité de l'air dans nos locaux. C'est absurde. Chez vous, si avez chaud, vous ouvrez la fenêtre. C'est suffisant. Vous n'avez pas besoin de mesurer la qualité de l'air pour ça. Et enfin, le troisième prix revient aux normes sismiques qui sont les mêmes pour tout le territoire. C'est vrai que La Mans est très connu pour ces tremblements de terre !

MYTF1News. Mais aujourd'hui, c'est le principe de précaution qui prime. Pensez-vous que vos propositions ont une chance d'être entendues ?

J-C. B. Ce n'est pas sûr. Derrière chaque norme, il y a un chien de garde. Les derniers rapports allant dans ce sens n'ont eu aucun impact. Mais aujourd'hui il y a un vrai créneau : on est dans une période où le gouvernement cherche à faire des économies. Or nous proposons des choses qui ne coûtent rien, mais qui peuvent rapporter. Certaines normes coûtent chères. Prenez la réglementation sismique. Pour les communes, cela représente un surcoût pour tous les collègues.